



Pour afficher cette newsletter sous un format web, [cliquez ici](#)

LE MOT DE LA COMMISSAIRE

Parmi les nombreuses difficultés que doivent surmonter les personnes en situation de précarité, notamment pour accéder à leurs droits et à l'emploi, **la mobilité est un frein clairement identifié** par toute la sphère des travailleurs sociaux.

Cependant les problèmes de mobilité physique ou psychosociale peuvent aussi avoir un impact sur le maintien du lien social, l'accès aux soins, la poursuite d'études, l'accès aux loisirs... en un mot **l'autonomie**.

De plus, en ces temps où le prix du carburant reste très élevé et que 82% des habitants de la région des Hauts-de-France utilisent la voiture pour aller travailler en effectuant majoritairement un trajet entre 10 et 30 km, les mobilités douces, le développement des transports collectifs et l'équipement en véhicules électriques sont des défis importants à relever si l'on veut redonner du pouvoir d'achat aux personnes en situation de précarité et œuvrer pour la préservation de la planète.

Nous avons donc choisi que notre focus du mois porte sur la mobilité et puisse, à travers nos reportages en région, inspirer tous les acteurs de la mobilité et les collectivités à **développer l'offre** de service proposée aux habitants pour leur redonner du **pouvoir d'agir**. Nous avons donc constitué un panel d'acteurs illustrant un bouquet de services qui pourrait idéalement être proposé sur chaque territoire. Un diagnostic sur l'état de l'offre de services en matière de mobilité dans les Hauts-de-France est en cours, notre région étant pionnière dans l'élaboration des Plans d'Actions en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS). Les collectivités pourront s'appuyer sur ce diagnostic pour mieux cibler leurs besoins. Nous espérons que tous les territoires s'empareront de ces outils pour développer et renforcer les actions en matière de mobilité.

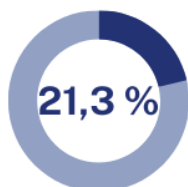
LE FOCUS DU MOIS : LA MOBILITE

>>> L'ENJEU DE LA MOBILITE EN HAUTS-DE-FRANCE

Quelques chiffres



des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.



des revenus disponibles des 10% des ménages les plus modestes sont utilisés pour des dépenses de transport.

Quelques tendances régionales :

Forte dépendance à la voiture pour aller travailler sur l'ensemble de la région.

Part des habitants résidant à +30 km de leur lieu de travail particulièrement importante dans le sud de la région.

Hormis autour de Creil et de Lille, les habitants des Hauts-de-France sont éloignés du panier de vie courante*.

** Le "panier de la vie courante" comprend 22 équipements de services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc).*

Pour retrouver les chiffres de l'Insee sur les tendances régionales en termes de pauvreté, cliquez [ici](#).

Les **freins** à la mobilité peuvent être multiples. Ils peuvent être d'ordre **physique**, comme par exemple le fait de ne pas posséder de véhicule motorisé ou d'habiter dans un endroit mal desservi par les transports en commun. Certains individus, notamment les plus précaires, doivent également faire face à des freins **économiques**, car les coûts liés à la mobilité peuvent représenter une part importante dans le budget des ménages. Enfin, il existe des freins **psychologiques**, ou **psychosociaux**, qui restreignent l'utilisation et l'appropriation par certains individus de dispositifs de mobilité existants :

- un manque de maîtrise des "référentiels de mobilité" nécessaires aux déplacements ;
- un manque d'appétence voire un renoncement à vivre de nouvelles expériences "ce n'est pas pour moi"

Face à ce constat, de nombreux acteurs œuvrent pour rendre la mobilité plus accessible à tous. La Commissaire a donc souhaité mettre à l'honneur, dans une capsule vidéo, quatre acteurs aux domaines d'expertises différents mais proposant tous des actions en matière de mobilité.

➤ M. Olivier ENGRAND

Conseiller régional délégué à la
mobilité dans les territoires

➤ Mme Gaëlle COPPE

Directrice de l'association
Saint Jean (80)

➤ Mme Nadège ALLARD

Directrice de la Mission Locale
de la Thiérache (02)

➤ Mme Anne-Sophie BRASSEUR

Directrice de l'association Centre
de Ressource Lecture (60)



>>> ALLER VERS

Quand on parle mobilité, on peut l'aborder sous l'angle de la **mobilité des personnes**, mais aussi sous l'angle de la **mobilité des services**. En effet, pour certains services essentiels, le aller-vers est aussi un moyen de lever le frein de la mobilité, notamment dans les territoires ruraux.

Que ce soit en matière d'emploi, de parentalité, d'accès aux droits, d'alimentation, de santé, de culture, ou même de transition écologique, il existe des **actions itinérantes** proposant des services au plus près des habitants pour répondre aux problèmes de mobilité.

Quelques dispositifs de services itinérants qui pourraient inspirer utilement tous nos territoires :

>>> LE BUS POUR L'EMPLOI

Le Conseil départemental de l'Oise a lancé en 2016 le Bus départemental pour l'Emploi. Ce dispositif, gratuit pour tous et sans rendez-vous, vise à offrir une **solution d'accompagnement vers l'emploi et la formation** en ciblant les populations des zones rurales, marquées par un éloignement des bassins d'emploi et des services publics. Ce service est proposé aux demandeurs d'emploi et aux personnes en recherche de formation, mais aussi aux employeurs locaux rencontrant des difficultés à recruter. Le binôme chauffeur agent d'accueil et conseiller en insertion professionnelle est chargé d'informer, orienter et mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi.



Depuis fin 2022 et grâce à un co-financement avec l'Etat, ce sont cinq bus qui sillonnent les routes de l'Oise pour couvrir l'ensemble des communes du département de moins de 5 000 habitants et comptant plus de 30 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail.

>>> LE FAMILI'BUS

La Ligue de l'Enseignement de l'Oise a développé un dispositif mobile : le Famili'Bus. Son objectif est de proposer un soutien concernant les **questions de parentalité**, du jeune enfant et de l'insertion aux familles et aux professionnels habitant en milieu rural ou en QPV. Les actions proposées grâce à ce dispositif itinérant sont multiples : le Famili'Bus est à la fois un pôle ressource, un espace de parole, de conférences et de débat pour aborder de nombreuses questions liées à la parentalité, un lieu d'accueil parent-enfant où des ateliers, des animations et des projets collectifs sont proposés, mais aussi un endroit pour que les professionnels accèdent à des temps de formation et participent à des séminaires, des ateliers ou des projets collectifs.



Le Famili'Bus a également pour objectif d'étudier l'opportunité, sur chaque territoire visité, de créer un lieu d'accueil enfants-parents itinérant.

Pour en savoir plus sur le Famili'Bus de la Ligue de l'Enseignement, cliquez [ici](#).

Photo : La Ligue de l'Enseignement de l'Oise

>>> LES CAMIONS BLEUS FRANCE SERVICES

En complémentarité avec les Maisons France Services, le département du Nord propose une offre de services itinérants : les Camions bleus France Services. Ce bus, à l'instar des Maisons fixes, propose aux Nordistes un **accompagnement dans leurs démarches administratives**. L'objectif de ce service est de proposer un guichet unique pour répondre aux besoins des habitants en matière de santé, d'emploi, mais aussi de retraite ou d'impôts. Les bus France Services répondent ainsi à des enjeux de non recours aux droits, en allant vers les publics rencontrant des difficultés sociales particulières, par exemple d'illettrisme ou d'illectronisme.



Le Famili'Bus a également pour objectif d'étudier l'opportunité, sur chaque territoire visité, de créer un lieu d'accueil enfants-parents itinérant.

Pour en savoir plus sur les Camions bleus France Services, cliquez [ici](#).

Photo : La Voix du Nord



>>> EN VOITURE NINA ET SIMON.E.S

Après l'ouverture en 2020 d'un point d'écoute "Nina et Simon.e.s" au centre commercial de Villeneuve d'Ascq, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), en partenariat avec l'association SOLFA, a lancé le dispositif itinérant, "En voiture Nina et Simon.e.s". Cette action "d'aller vers" s'adresse à toute personne en questionnement sur les **thématiques de l'égalité entre les femmes et les hommes**, la vie affective et sexuelle, la vie de couple, les droits, l'insertion ou les violences. La conductrice du van, en lien avec un membre d'une association ou d'un centre social, offre une écoute de proximité pour les publics les plus éloignés des réseaux associatifs ou institutionnels.

L'objectif est d'apporter une solution appropriée et rapide grâce à la mobilité du dispositif, tout en garantissant l'anonymat, la discrétion et la bienveillance. L'initiative est motivée par une volonté de décroïsonner les thématiques en matière de question de genre, et de renforcer les actions de proximité.

>>> LA DEPANNEUSE DE COALLIA, EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

L'association Coallia développe depuis janvier 2020 la "Dépanneuse". C'est une **épicerie solidaire mobile** destinée aux personnes isolées et aux couples habitant sur Amiens rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables. En plus de proposer une vente hebdomadaire de produits alimentaires et d'hygiène à prix réduit, l'association offre la possibilité aux bénéficiaires de participer à des ateliers et des informations collectives valorisant le plaisir de cuisiner, l'estime de soi et les savoirs-faire.



Au-delà de répondre aux enjeux purement alimentaires, la Dépanneuse vise à améliorer la vie quotidienne et favoriser l'insertion des publics les plus vulnérables.

Pour en savoir plus sur la Dépanneuse de Coallia, cliquez [ici](#).

Photo : France 3 région

Les Bus du Coeur sont une initiative itinérante lancée par la Fondation Agir pour le Coeur des Femmes. Face au constat que de nombreuses femmes précaires sont en rupture de soins et que les maladies cardio-vasculaires sont chaque jour responsables de la mort de 200 femmes en France, ces bus proposent un accompagnement pour aider les femmes les plus fragiles à **prendre soin de leur santé cardio-vasculaire**. Cette action de médecine préventive, en allant sur les lieux de vie des femmes, permet un meilleur accès à l'information, en plus de donner la possibilité de réinsérer les femmes dans un parcours de soins cardio-vasculaires en proposant des dépistages.



Cette initiative nationale sillonnera les routes de notre région de septembre à octobre, à Béthune, Lille, Calais et Maubeuge.

Pour en savoir plus sur les Bus du Coeur, cliquez [ici](#).

Photo : Agir pour le Coeur des Femmes



Le Musée Mobile, MuMo, est une initiative itinérante qui vise à lutter en faveur de la **democratisation culturelle** dans les QPV et zones rurales dans toute la France. L'objectif est de donner l'opportunité aux jeunes éloignés des centres culturels d'accéder à une expérience artistique et esthétique dès le plus jeune âge. Des visites-ateliers sont proposées aux jeunes des établissements scolaires ou des structures médico-sociales, en plus des accueils tout public. Sensible à l'enjeu d'égal accès à la culture, la Commissaire soutient l'association des Amis du MuMo pour un déploiement dans les Hauts-de-France en 2024. Pendant plusieurs semaines entre avril et août, les deux camions du MuMo vont parcourir les routes de notre région pour proposer des expositions du Fond Régional d'Art Contemporain et du Centre Pompidou.

Pour en savoir plus sur le MuMo, cliquez [ici](#).

Photo : le MuMo

>>> BUS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU CPIE DE LA MEUSE

Dans un contexte de changement climatique, l'écologie et la transition écologique deviennent des enjeux prégnants. Cependant le développement d'une "conscience écologique" est encore très fortement marquée sociologiquement, les ménages les plus précaires ne s'emparant pas du sujet, déjà confrontés à leurs propres difficultés quotidiennes. C'est pourquoi le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Meuse a décidé de développer un dispositif de bus itinérant consacré à la transition écologique. Il s'agit de pouvoir favoriser l'accès à l'information aux publics éloignés géographiquement, pour les sensibiliser aux **enjeux de la transition écologique**. Au-delà de leur volonté de susciter l'engagement bénévole en faveur d'une transition écologique et solidaire, le CPIE propose également des conseils et des solutions concrètes à la population afin de répondre aux objectifs du développement durable.



durable, l'énergie, l'alimentation responsable, la biodiversité et le changement climatique, les déchets ou encore l'écocitoyenneté, tout en s'adaptant au profil des publics pour rester accessible tant aux adultes qu'aux enfants.

Pour en savoir plus sur le bus de la transition écologique du CPIE de la Meuse, cliquez [ici](#).

Photo : CPIE



>>> LE BUS DE L'ACCÈS AU DROIT

La faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille et l'Ordre des Avocats du barreau de Lille mettent en place le Bus de l'Accès au Droit afin d'apporter une **aide juridique gratuite** aux personnes les plus vulnérables et d'atteindre les territoires dépourvus de permanences juridiques.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Photo : Maison des Associations Roubaix

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Retour sur trois déplacements de la Commissaire sur nos territoires :

>>> COMITÉ DE PILOTAGE DE BREAK POVERTY À MAUBEUGE (59)



Le 11 mars dernier a eu lieu le comité de pilotage de la [Fondation Break Poverty](#) à Maubeuge. La ville est en effet entrée dans le dispositif des [Dotations d'Actions Territoriales](#) (DAT) mis en place par Break Poverty et qui vise à solliciter les entreprises et associations solidaires locales afin de créer un élan collectif et de financer des projets à destination de la jeunesse. L'objectif de ce comité a été de déterminer les champs d'actions prioritaires de ces projets, au vu des problématiques locales rencontrées en matière de jeunesse. Des thématiques telles que l'illettrisme et l'illectronisme, la parentalité, le décrochage scolaire ou encore l'accès à l'emploi ont été retenues pour le territoire de Maubeuge.

>>> VILLAGE SANTÉ DES FEMMES SUR LE SITE MINIER D'ARENBERG (59)



Denain, s'est tenu les 26, 27 et 28 mars dernier sur le site historique minier d'Arenberg. Ce projet, co-financé par l'ARS et le Préfet de région sur proposition de la Commissaire dans le cadre de l'appel à projets "Santé des femmes" centré sur le Bassin minier, a proposé sur ces trois jours un programme santé à destination des femmes du Bassin minier. En plus des stands de prévention en matière de santé bucco-dentaire, d'actions de sensibilisation à l'usage du tabac ou de l'alcool, les participantes étaient invitées à aller à la rencontre de professionnels pour faire des bilans de santé, notamment un dépistage du cancer du sein.

>>> COMITÉ DE PILOTAGE DE WINGLES (62)

La Commissaire a participé le 11 avril dernier au comité de pilotage organisé par la Ville de Wingles, elle aussi lauréate de l'appel à projets "Santé des femmes" centré sur le Bassin minier. Le projet porté par la commune vise à favoriser la sensibilisation des jeunes à la santé sexuelle, mais aussi à faciliter l'accès au parcours de santé des femmes. Tout au long de l'année, des actions de communication et de prévention, ainsi que des ateliers, vont être proposés aux femmes du Bassin minier. Lors du comité de pilotage, la Commissaire a pu découvrir le carnet "Ma santé, mes choix, mon corps" élaboré par la Ville de Wingles et mis à disposition lors de leurs différentes actions, dans lequel on retrouve de nombreuses informations notamment sur le cycle menstruel, la contraception, les IST ou encore les dépistages.



Pour retrouver le programme des ateliers mis en place dans le cadre de ce projet, consultez régulièrement la [page Facebook de la Ville de Wingles](#).



**VOUS SOUHAITEZ INVITER LA COMMISSAIRE À
VENIR À VOTRE RENCONTRE ? VOUS SOUHAITEZ
PRÉSENTER UNE ACTION REMARQUABLE ?**

>>> Contactez pactedessolidarites@hauts-de-france.gouv.fr
et la Commissaire sera heureuse de vous rencontrer !

INFOS PRATIQUES

>>> ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

→ **Loi du 5 avril en faveur des mobilités solidaires**

La loi "visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service des mobilités durables et solidaires sur le

la prime à la reconversion, pour en faire bénéficier les personnes défavorisées au sein de systèmes de location de véhicules à prix modiques.

Pour consulter cette loi, cliquez [ici](#).

→ **L'article 7 de la loi relative au Plein emploi**

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi vient créer, en son article 7, une nouvelle catégorie "d'organismes chargés du repérage et de l'accompagnement spécifique des personnes les plus éloignées de l'emploi". Cette offre d'inclusion s'inscrit dans la continuité du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) mis en œuvre de 2018 à 2023, et s'adresse aux publics dits "invisibles", les plus éloignés de l'emploi et qui ne sont pas inscrits auprès d'un acteur du réseau pour l'emploi. L'objectif est de ramener ces publics vers l'emploi, la formation, ou vers le droit commun (par exemple via le CEJ). Ces nouveaux organismes doivent concentrer leurs actions sur le repérage, la remobilisation et l'accompagnement global vers l'emploi, en agissant en complémentarité avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi existants.

Pour consulter cette loi, cliquez [ici](#).

→ **Décret du 4 avril relatif à l'examen automatique du droit à une bourse nationale d'études**

À la rentrée de septembre 2024, les bourses de collège et de lycée pourront être attribuées automatiquement aux foyers éligibles grâce à "l'examen automatique du droit à la bourse". Jusqu'à présent, les familles devaient obligatoirement faire une demande de bourse via le portail EduConnect ou sur format papier. La mise en place de l'examen automatique du droit à la bourse vise ainsi à s'assurer que toutes les familles éligibles en bénéficient, dans un souci de lutte contre le non-recours aux droits.

Pour consulter ce décret, cliquez [ici](#).

>>> APPELS À PROJETS

→ **Lancement de l'appel à projets "Développement des mobilités durables en zones rurales" jusqu'au 15 décembre 2024** Cet appel à projets est lancé dans le cadre du Fonds vert, et vise à améliorer le cadre de vie et permettre le développement des mobilités durables dans les zones rurales.

Pour obtenir des informations supplémentaires et notamment voir les conditions d'éligibilité, cliquez [ici](#).

→ **Lancement de l'appel à projets régional du Programme National pour l'Alimentation (PNA) dans les Hauts-de-France jusqu'au 7 juin 2024** Cet appel à projet, à destination des organismes publics ou privés à but non lucratif, est structuré autour des thématiques suivantes : la justice sociale, l'éducation alimentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la restauration collective, et les accompagnements réunissant plusieurs Projets Alimentaires de Territoire (PAT). Pour consulter le cahier des charges, cliquez [ici](#).

A noter que l'appel à projets ne s'adresse pas aux villes et intercommunalités, qui sont quant à elles invitées à candidater à l'[appel à projets "Une seule santé"](#).

>>> DIVERS

→ **Agir face à l'illettrisme : la Coopérative des Solutions** Comment identifier les besoins non couverts des personnes en difficulté avec les compétences de base ? Comment imaginer une solution adaptée à leurs besoins sur un territoire ?

L'[Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme](#) (ANLCI) vous accompagne dans une démarche de réflexion collective « Design thinking » : La Coopérative des Solutions !

Une démarche d'accompagnement pour cocréer une solution locale de prévention ou de lutte contre l'illettrisme en associant tous les acteurs concernés y compris les personnes en situation d'illettrisme. Besoin de renseignements complémentaires ? N'hésitez pas à prendre contact avec Sabrina VIDAL, votre Coordinatrice régionale Hauts-de-France ANLCI : hautsdefrance@anlci.gouv.fr

VOUS AVEZ UNE QUESTION OU BESOIN D'EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR UN SUJET MENTIONNÉ DANS CETTE LETTRE OU UN SUJET DE VOTRE CHOIX ?

>>> Faites-le nous savoir par mail pactedessolidarites@hauts-de-france.gouv.fr et nous y répondrons dans la prochaine Lettre de la Commissaire !



Directeur de publication : Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord

Comité de rédaction : Commissariat à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France

Conception : Service Régional de la Communication Interministérielle (SRCI)

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif au traitement de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez vous par courriel à pactedessolidarites@hauts-de-france.gouv.fr

[Se désinscrire](#)